

ACTION URGENTE

MEXIQUE. LIBÉRATION D'UN PRISONNIER D'OPINION TORTURÉ EN DÉTENTION

Ángel Amílcar Colón Quevedo, prisonnier d'opinion et victime de torture, a été libéré de la prison de Tepic, dans l'État du Nayarit, après avoir été maintenu pendant plus de cinq ans en détention dans l'attente de son procès. Amnesty International pense que la torture, la détention et les poursuites dont il a fait l'objet étaient dues à une discrimination fondée sur son origine ethnique et son statut de migrant circulant sans papiers.

Ángel Amílcar Colón Quevedo a été libéré de la prison fédérale n° 4 de Tepic, dans l'ouest du Mexique, le 15 octobre. Le procureur général de la République a accepté d'abandonner les poursuites engagées contre Ángel Colón et celui-ci a été libéré sans condition.

Ángel Colón, migrant afro-hondurien d'origine garífuna, avait été arrêté le 9 mars 2009 par la police mexicaine à Tijuana, une ville frontalière du nord du Mexique, alors qu'il tentait de se rendre aux États-Unis. Il a été torturé par des policiers et des militaires, qui l'ont battu, presque asphyxié, menacé et soumis à des insultes racistes. Il a dû signer une déclaration destinée au procureur général fédéral, qui a été utilisée pour le mettre en cause dans des infractions relatives au crime organisé. Il a rétracté cette déclaration lorsqu'il a été présenté devant un juge et a signalé aux autorités les actes de torture qu'il avait subis.

Bien que le procureur général de la République ait enregistré la plainte pour torture d'Ángel Colón en 2009, aucune mesure n'a été prise pour qu'une enquête soit menée. Les examens médico-légaux officiels, obligatoires au titre des normes nationales et internationales relatives aux droits humains, n'ont eu lieu qu'en 2013 et n'ont pas été terminés. Amnesty International va continuer de réclamer qu'une enquête indépendante soit immédiatement ouverte sur les allégations de torture et autres mauvais traitements émises par Ángel Colón, que les responsables présumés soient déférés à la justice et que cet homme bénéficie de recours utiles et obtienne des réparations suffisantes.

Des représentants d'Amnesty International ont rendu visite à Ángel Colón en prison en septembre 2014 et lui ont transmis plus de 2 000 messages de solidarité. Il a remercié l'organisation et ses membres pour leur soutien.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International continuera de surveiller de près cette affaire et interviendra de nouveau si nécessaire.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 184/14. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR41/028/2014/fr>.

Nom : Ángel Amílcar Colón Quevedo
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 184/14, AMR 41/040/2014, 17 octobre 2014

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

